

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

GALIEPHOTOGRAPHIE.COM

BEEF-CUT.COM



# RE RAMOUZENS 2023

**CFCTNL**

AU VILLAGE , 32190 BASCOUS



*Merci de votre participation à notre régionale d'élevage de Ramouzens 2023, nous espérons que vous passerez une journée mémorable et que vos chiens obtiendront les meilleurs résultats .*



# CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER

## EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE BASCOUS

Samedi 30 septembre 2023

*Sous le patronage de la  
Société Centrale Canine  
(Reconnue d'Utilité Publique,  
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)*



*et de l'Association Canine Territoriale du Gers*



**Juge :**  
**Mme Béatrice PASSIN**



CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER  
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé Ministère de l'Agriculture  
Annie POUVESLE Les Cottats 89330 VERLIN  
+33(0)684 503 348 +33(0)386 911 770

## Qui contacter ?

Adhésions, changement d'adresse	Jean Luc Lassalle	tresorier@cfctl.org
Gestion dossiers lecture dysplasie et cœur	Alain Voiturier	alain.voiturier@gmail.com
Demandes de cotation	Patrick Bernaux	bernaux.patrick@wanadoo.fr
TAN et certificats génétiques santé	Peggy Sauvignat	sauvignat.peggy@orange.fr
Enregistrements résultats d'exposition	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Challenge beauté - performance	Marina Violet	desempereursdelocean@gmail.com
Délégations régionales	Laurence Godin	bonavista41@gmail.com
Enregistrement résultats concours travail à l'eau	MC Cresson-Tahon	baie.blanche66@orange.fr
Relations informatiques avec la SCC Corrections sur le site (pedigrées/santé) Homologations titres de champion, Attestation classe travail	Annie Pouvesle	contact@cfctl.org
Reportages, photos (revue, publications internet)	Nathalie Pardillos	domainedeflambeau@gmail.com
Accès au site du club pour le webmaster	Annie Pouvesle	annie.pouvesle@gmail.com

## Le Comité

<b>Président</b>			
Mme Annie Pouvesle	Les Cottats 89330 Verlin	Tel : 03 86 91 17 70	annie.pouvesle@gmail.com
<b>1er Vice Président et secrétaire</b>			
Peggy Sauvignat	254 route de la Tour Blanche 24650 Chancelade	Tel : 06 09 04 83 31	sauvignat.peggy@orange.fr
<b>2ème Vice Président</b>			
Laurence Godin	5 rue Neuve 41100 PEZOU	Tel : 06 61 45 86 00	bonavista41@gmail.com
<b>Trésorier</b>			
Jean-Luc Lassalle	Lande de Truzeau 44240 La Chapelle/Erdre	Tel : 02.40.72.59.40	tresorier@cfctl.org
<b>Administrateurs</b>			
Jonan Schibeny	26 rue de l'Eglise 90200-LEPUIX GY	Tel : 06 29 99 00 97	jonan.schibeny@wanadoo.fr
Nathalie Guérini	181 Rte de Sausset 13500 Martigues	Tél : 06 15 35 86 53	nathalieguerini113@gmail.com
Nathy Pardillos Seguet	lieu dit le Riveau 86330 St Jean de Sauves	Tél ; 06 81 50 19 94	domainedeflambeau@gmail.com
Marina Violet	6 route de la Gaspaterie 50390 BESNEVILLE	Tel : 06 78 52 87 52	desempereursdelocean@gmail.com
Laurence Didier Rolland	Chez Dolas 63290 PUY GUILLAUME	Tél : 06 82 42 41 45	lcdmnewf@yahoo.fr

Club Français du Chien de Terre Neuve et du Landseer  
Association loi de 1901 - n° d'enregistrement D00315087396 - APE 9499Z  
Siège social : Présidente Madame Annie Pouvesle Lieu dit Les Cottats 89330 VERLIN  
Site internet : cfctl.org - adresse mail : contact@cfctl.org

# REMERCIEMENTS



Cette 5ème Exposition régionale d'élevage du CFCTNL de 2023 se déroule donc dans le GERS, au cœur du village de Bascous, près de Ramouzens, au milieu des vignobles. Merci à Dylan BIRGY de nous avoir proposé ce projet et merci à Madame Béatrice PASSIN qui maintenant a posé ses pénates dans cette région, d'avoir accepté de juger nos Terre Neuve et Landseer qu'elle connaît depuis longtemps.



Mettre en œuvre et faire aboutir une telle manifestation nécessite beaucoup d'énergie. Dylan aura su s'entourer de personnes bénévoles compétentes pour que tout se déroule au mieux pour vous, exposants, mais aussi pour les chiens. En ce début d'automne, nous échappons aux journées torrides que nos chiens n'apprécient guère. 42 chiens au catalogue dont 4 landseer, c'est un effectif correct dans le contexte actuel.

Il faut remercier le sponsoring très généreux de Beef-cut et de Galiephotographie.

Mais surtout le CFCTNL vous remercie, vous les exposants qui allez passer une belle journée sous les jugements de Madame PASSIN.

**La Présidente pour le Comité**

# PROGRAMME

Arrivée des chiens / Contrôle vétérinaire : de 8h30 -

Début des jugements : 9h30

Référent Bien-être animal : M. Schiberny

# CALENDRIER CFCTNL

**CLUB FRANÇAIS DU CHIEN TERRE NEUVE ET DU LANDSEER [www.cfctnl.org](http://www.cfctnl.org)**

**Spéciales 2023 CFCTNL engagements sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)**

BEZIERS	CACIB	15 octobre	BARDET J.
AVIGNON	CACIB	26 novembre	LAFAY C. sous réserves
NANTES	CACIB	10 décembre	DUPAS J.J.
ST MACAIRE	CAC	8 octobre	MC CRESSON TAHON

**Régionales 2023 engagements [www.cfctnl.org](http://www.cfctnl.org)**

FORCALQUIERET	RE	21 octobre	PECOULT A.
---------------	----	------------	------------

**Renseignements complémentaires : [contact@cfctnl.org](mailto:contact@cfctnl.org)**

# REGLEMENT

## Règlement de l'exposition

### 1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Bascous (près Ramouzens) le 30 septembre 2023

### 2 : ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9h30 et pourront être interrompus pour le déjeuner. Si les jugements sont prévus avec horaires déterminés par races et classes, ces derniers seront affichés à l'entrée de chaque ring.

### 3 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera selon le règlement propre à chaque exposition.

### 4 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

### 5 : TOILETTAGE

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition et à proximité du ring en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

### 6 : PRÉSENTATION

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

Lors du jugement des classes individuelles, le présentateur n'est pas autorisé à porter de vêtement affichant ostensiblement le nom de l'éleveur.

**Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITÉ lors de toute exposition canine.**

Les potences sont interdites dans les expositions.

**Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.**

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles.

### 7 : ANNULATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

### 8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online) Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Poppy, Baby et Vétéran.

### 9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

**CLASSE OUVERTE** Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

**CLASSE TRAVAIL** Pour les chiens âgés de quinze mois minimum, et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC. (Photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition.

**CLASSE BABY** (facultative)- 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais

peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

**CLASSE PUPPY** (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

**CLASSE DE JEUNE** (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

**CLASSE CHAMPION** (obligatoire) - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

**CLASSE VÉTÉRAN** (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

**CLASSE d'AFFIXE** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents.

Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**CLASSE de REPRODUCTEURS** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Autre catégorie :

Chien « ne concourant pas » :

Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour.

Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

## 10 : RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CFCTNL adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

## 11 : CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé

sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétaire.

## 12 : REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- 2) Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
  - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
  - c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
  - d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
  - e) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
  - f) Les chiens estropiés, borgnes aveugles et les chiennes allaitantes.

## 13 : JUGEMENTS

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leurs attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

## 14 : QUALIFICATIFS

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possédera les caractéristiques typiques de son sexe.

**TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

**SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités noires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

**NE PEUT ÊTRE JUGE** : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

### 15 : RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à **trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation**. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

### 16 : SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

### 17 : CONFIRMATION

La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétaire de ring avant l'examen du chien.

Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

### 18 : PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

### 19 : AVIS AUX EXPOSANTS RÉSIDANT A L'ÉTRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

### Par la Société Centrale Canine

Publié 25/08/2021 à 16:05 - Mis à jour le 25/08/2021 à 16:08

**La Centrale Canine s'engage pour le Bien-être des chiens en rédigeant le Guide des Bonnes Pratiques en élevage canin. Il a pour objectif de recenser les actions à mettre en place pour s'assurer du bien-être de son (ou ses) chien(s).**

Le bien-être est défini par 5 libertés fondamentales :

1. L'absence de soif, de faim ou de malnutrition
2. L'absence d'inconfort physique
3. L'absence de douleur, de blessure, de maladie
4. L'absence de peur, de stress, de détresse (aspect psychologique)
5. L'expression des comportements normaux, par exemple : la possibilité de creuser, courir, interagir avec ses congénères, explorer, ...

**Il est indispensable de veiller au respect de ces 5 libertés pour que nos chiens puissent être toujours dans un état de bien-être optimal !**

**Responsable du bien-être animal sur la manifestation : identifié sur place.**



## ADHESION 2023

Pour plus de lisibilité, ce document peut être rempli avec votre clavier avant impression.

<input type="checkbox"/> Nouvelle adhésion	<input type="checkbox"/> Terre-Neuve	<input type="checkbox"/> Landseer
<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> N° adhérent : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Pratique le travail à l'eau au club : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Eleveur Affixe <input type="text"/>	

### Adhérent principal :

Nom :  Prénom :   
Adresse email :

### Adhérent couple :

Nom :  Prénom :   
Adresse email :

### Adresse postale :

Adresse :   
Code Postal :  Ville :  Pays :   
Tel :  GSM :

### RENOUVELLEMENT ou PREMIERE ADHESION (y compris droits d'entrée)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Membre actif seul 38€ | <input type="checkbox"/> Membre Bienfaiteur 76€ |
| <input type="checkbox"/> Couple 45€            | <input type="checkbox"/> Couple Bienfaiteur 90€ |

### REGLEMENT

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre du CFCTNL  |
| <input type="checkbox"/> Virement (IBAN : FR76 1100 6429 0052 1428 8190 017 - SWIFT : AGRIFRPP810) |
| <input type="checkbox"/> Espèces   |

Les cotisations sont valables pour l'année civile du 1er janvier au 31 décembre, avec renouvellement au plus tard le 31 mars de chaque année. L'adhésion comprend l'abonnement à Terre-Neuve et Landseer magazine.

*L'inscription donne lieu, pour le Club Français du Chien Terre-Neuve et du Landseer en tant que responsable de traitement, à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel. Ce traitement a notamment pour base légale l'exécution du contrat d'adhésion liant le club à ses adhérents. Il est effectué conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016. Vos données ne seront utilisées que pour permettre l'identification des membres du club afin d'assurer le bon fonctionnement de celui-ci. Vous autorisez le CFCTNL à communiquer occasionnellement vos coordonnées à nos prestataires (pour mise à jour du site internet, réception bulletin de liaison...).*

*Le CFCTNL s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ne pas partager vos données autrement que pour les besoins propres et internes à l'association (invitation, concours...).*

*Vos données sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, de rectification, de portabilité, d'opposition et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous disposez enfin du droit de définir des directives définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès, ces droits. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courrier au siège social ou un mail à [adhesion@cfctnl.org](mailto:adhesion@cfctnl.org) et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.*

*Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).*

En l'absence d'accord (coche dans la case), l'adhésion ne sera pas validée

Date :  Signature :  Parrainé par :   
(2)(3) (facultatif)(1)

ENVOYEZ A :

**Jean Luc LASSALLE - Les Landes de Truzeau, 44 route de Belle Île - 44240 LA CHAPELLE sur ERDRE**  
ou par E-mail à [adhesion@cfctnl.org](mailto:adhesion@cfctnl.org) (joindre obligatoirement le justificatif de paiement).  
*N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse postale ou Email.*

(1) Uniquement pour les nouvelles adhésions.

(2) Par sa signature, l'adhérent s'engage à respecter les Règles de la Cynophilie, de la SCC, les statuts et le règlement intérieur du CFCTNL

(3) Par sa signature, l'adhérent autorise le CFCTNL à publier des photos de son (ses) chien(s) notamment dans la revue du club, le site internet et page Facebook

**Siège Social : Les Cottats - 89330 VERLIN**

**Site Internet: <https://www.cfctnl.org>**

**R.E. Terre Neuve et Landseer - Ramouzens 32 samedi 30 septembre 2023**



Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

<b>TERRE NEUVE</b> .....	<b>38</b>
PUPPY MALES.....	De 1 à 2..... 2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 3 à 5..... 3
OUVERTE MALES.....	De 6 à 12..... 7
CHAMPION MALES.....	De 13 à 15..... 3
PUPPY FEMELLES.....	De 16 à 18..... 3
JEUNE FEMELLES.....	De 19 à 19..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 20 à 23..... 4
OUVERTE FEMELLES.....	De 24 à 27..... 4
TRAVAIL FEMELLES.....	De 28 à 28..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 29 à 30..... 2
VETERAN FEMELLES.....	De 31 à 36..... 6
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 37 à 37..... 1
TAN FEMELLES.....	De 38 à 38..... 1
<b>LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN</b> .....	<b>4</b>
OUVERTE MALES.....	De 39 à 39..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 40 à 40..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 41 à 41..... 1
VETERAN FEMELLES.....	De 42 à 42..... 1

**Soit 42 chiens inscrits pour 17 races dans le 2e Groupe**

**Soit 42 chiens inscrits pour 17 classes à l'exposition de R.E. Terre Neuve et Landseer - Ramouzens 32**

# JURY

## Mme PASSIN Béatrice (41)

### TERRE NEUVE

CLASSE PUPPY Mâles : 2  
CLASSE OUVERTE Mâles : 7  
CLASSE PUPPY Femelles : 3  
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 4  
CLASSE TRAVAIL Femelles : 1  
CLASSE VETERAN Femelles : 6

### LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN

CLASSE OUVERTE Mâles : 1  
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 3  
CLASSE CHAMPION Mâles : 3  
CLASSE JEUNE Femelles : 1  
CLASSE OUVERTE Femelles : 4  
CLASSE CHAMPION Femelles : 2  
CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1  
CLASSE VETERAN Femelles : 1

## TERRE NEUVE

## CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme PASSIN Béatrice

- TRES PROMETTEUR 1** **UFFI DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**  
 LOF : 058953 Tat : 250269610724972 né le 27/03/2023 (RIKUJI DE LA RIVE DE GLOVERTOWN X RAY-OF-SUNSHINE DE LA BAIE BONAVIDA) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. M. SOUTHWOOD Clive
- TRES PROMETTEUR 2** **UKUKU MAGNIER RIOS DE LA BAIE BLANCHE**  
 LOF : 058890 Tat : 250269591176700 né le 20/03/2023 (EASY RIDER PLACE ON EARTH X PASSIONNATA DE LA BAIE BLANCHE (DITE PAULA)) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. M. MAGNIER Thierry

## CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme PASSIN Béatrice

- 2e EXCELLENT 3** **DARKFLIGHT BEST WISHES**  
 RKF : 6460708 Tat : 643176000301225 né le 31/12/2021 (CRISTALMAR MIXED EMOTION AT URSINUS VELETUS X DARKFLIGHT REGINA) Prod. Mme RYBALOVA V.E. Prop. M. BIRGY Dylan
- 3e EXCELLENT 4** **SHOW MUST GO ON DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**  
 LOF : 058036/07755 Tat : 250268502176221 né le 24/12/2021 (PERFECT BLACK PLUSH DE L'HACIENDA DES PERLES NOIRES X OCEANE BLUE PHOENIX DE LA BAIE BONAVIDA) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. M. BIRGY Dylan
- 1er EXCELLENT 5** **SON-OF-THE-RASPBERRY DE LA TERRE DES OURS**  
 LOF : 058043 Tat : 250269699502389 né le 31/12/2021 (ANTARYAMIN DENZEL WASHINGTON X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine

## CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme PASSIN Béatrice

- ABSENT 6** **LODBROK RAGNAR IZ ZAMKA MELVIN**  
 LOF : 057879/07657 Tat : 643093400014114 né le 08/08/2020 (DARKFLIGHT IZUMRUD DLYA ZAMKA MELVIN X VOSHODYASCHAYA ZVEZDA IZ ZAMKA MELVIN) Prod. Mme MELESHKEVICH Nathalia Prop. M. BIRGY Dylan
- TRES BON 7** **NYPHEA DE LA PENINSULE D'AVALON**  
 LOF : 053390/07547 Tat : 250268731922568 né le 20/06/2017 (I AM THE BEST DE LA PENINSULE D'AVALON X IPOMEE DU PHARE DE ROSE BLANCHE) Prod. Mme LEGER Isabelle Prop. Mme AMIRAUT Véronique
- 1er EXCELLENT 8** **PATCHOU DE LA TERRE DE NEAURE**  
 LOF : 055955/07640 Tat : 250268501880433 né le 30/10/2019 (LHAMO-LATSO DE LA TERRE DES OURS X LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mme RUIZ Karine Prop. M. LE CAR Corentin
- ABSENT 9** **RIKUJI DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**  
 LOF : 056536/07733 Tat : 2502696086659147 né le 03/09/2020 (OTIS DU DOMAINE DES HAUTES PRAIRIES X OPS AU JARDIN D ARTEMIS) Prod. M. BIRGY Dylan et Mme Gennarelli Melanie Prop. M. VENAULT Marcel
- 4e EXCELLENT 10** **ROMEO DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**  
 LOF : 056538 Tat : 250269608586844 né le 03/09/2020 (OTIS DU DOMAINE DES HAUTES PRAIRIES X OPS AU JARDIN D ARTEMIS) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. Mme TROCH Françoise
- 2e EXCELLENT 11** **R'OSCAR DE LA BAIE DE PEMPOUL**  
 LOF : 056319/07696 Tat : 250269608464495 né le 03/04/2020 (KING OF HELLULAND DEDICATED FOR THEWIN X NOIXDE COCO DE LA BAIE DE PEMPOUL) Prod. M. LE REST Patrice Prop. Mme MONTARIOL Carly-Ann

**3e EXCELLENT 12 SNOW DES TRESORS DE RADJAH**

LOF : 057529/07767 Tat : 250269610057374 né le 09/08/2021 (NUGGETS AU JARDIN D ARTHEMIS X NOISETTE DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. Mme ADAM Gilianne Prop. Mlle MOZANT Karine

**CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme PASSIN Béatrice****2e EXCELLENT 13 EASY RIDER PLACE ON EARTH**

LOF : 058247/07689 Tat : 616093901551977 né le 19/02/2021 ((CH) SENT-DONJS PERFECT FOR VANTOLLA X URMKA PLACE ON EARTH) Prod. Mme SKWERES Anna Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude

**3e EXCELLENT 14 OKI DOKI DES OURSONS DU VENT**

LOF : 054752/07653 Tat : 250268732358103 né le 02/10/2018 (NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. M. SCHIBENY Jonan

**1er EXCELLENT 15 RENJO DE LA TERRE DES OURS**

LOF : 056841/07727 Tat : 250269590400059 né le 27/11/2020 (ZENITH DEGLI ANGELI NERI X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine

**Meilleur de Race****CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice****TRES PROMETTEUR****16 UN RAYON-DE-SOLEIL DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**

LOF : 058954 Tat : 250269610724973 née le 27/03/2023 (RIKUJI DE LA RIVE DE GLOVERTOWN X RAY -OF -SUNSHINE DE LA BAIE BONAVISTA) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. M. BIRGY Dylan

**TRES PROMETTEUR****17 UNE BELLE VIE DE LA BAIE BLANCHE**

LOF : 058887 Tat : 250269591155885 née le 11/03/2023 (CANNON BEAR'S WHERE DO WE GO X NUAGE DELAIT DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude

**Meilleur Puppy****TRES PROMETTEUR****18 UNE NEOURS K2 DE LA TERRE DE NEAURE**

LOF : 059050 Tat : 250269101108864 née le 07/03/2023 (RENJO DE LA TERRE DES OURS X NANDA DEVI DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine

**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice****1er EXCELLENT 19 NANDOBEARS YUMA GLOVERTOWN**

VDH : 22023 Tat : 276095611116012 née le 18/07/2022 (NANDOBEARS INSTANTLY LOVE AT MILEOAK X NANDOBEARS SO WHAT ?) Prod. M. KASTNER Frank Prop. M. BIRGY Dylan

**Meilleur Jeune****CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice****4e EXCELLENT 20 MERMAID'S PRIDE SUZETTE**

LOF : 057947 Tat : 250268780095228 née le 23/11/2021 (PANDA DE L'HACIENDA DES PERLES NOIRES X MERMAID'S PRIDE OLAYINKA) Prod. Mme MEIRLAEN Lida Prop. Mme GORRY Maryline

**3e EXCELLENT 21 SANTA CLAUS DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**

LOF : 058039/10252 Tat : 250268502176296 née le 24/12/2021 (PERFECT BLACK PLUSH DE L'HACIENDA DES PERLES NOIRES X OCEANE BLUE PHOENIX DE LA BAIE BONAVISTA) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. M. BIRGY Dylan

**1er EXCELLENT 22 SUPER PREMIUM PURPLE ORGANZA**

LOF : 59134/10283 Tat : 643094100693755 née le 20/12/2021 (OKEAN MECHTY BLACK JACK X SUPER PREMIUM CHIKAGO) Prod. Mme Zakharova Elena Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude

**2e EXCELLENT 23 SUR-LE-TOIT-DU-MONDE DE LA TERRE DES OURS**

LOF : 058040 Tat : 250269590670042 née le 31/12/2021 (ANTARYAMIN DENZEL WASHINGTON X LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

- 1er EXCELLENT **24** **PANGMA SHISHA DE LA TERRE DE NEAURE**  
 LOF : 055691/10160 Tat : 250268501762693 née le 30/08/2019 (ESTEBAN DES OURSONS DE SVALBARD X NANDA DEVI DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. Mme ELBAZ Soizik
- 3e EXCELLENT **25** **REPLAY DE LA RIVE DE GLOVERTOWN**  
 LOF : 056879/10150 Tat : 250269608822930 née le 19/12/2020 (LITTLE BEARS GARAMANTEAKA JAKE X NOISETTE DE LA CROISEE DES SOURCES) Prod. M. Mme BIRGY Dylan / GENNARELLI Mélanie Prop. Mme BOLRON Marie-France
- 2e EXCELLENT **26** **SANTA**  
 LOF : 057294/10189 Tat : 250268743789977 née le 05/05/2021 (JOUCK DU DOMAINE DU TAENNCHEL X LENKA DU DOMAINE DU TAENNCHEL) Prod. Mme VARETTO Magalie Prop. Mme POUBLANC Hélène
- ABSENT **27** **SIWALIK DE LA TERRE DE NEAURE**  
 LOF : 057322/10218 Tat : 250269590656641 née le 26/03/2021 (MCCAW DE LA TERRE DE NEAURE X LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mme RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine

**CLASSE TRAVAIL FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

- 1er EXCELLENT **28** **MERMAID'S PRIDE PUCCA**  
 LOF : 055711/10092 Tat : 250268743073758 née le 03/09/2019 (DEEP LOVE NO ONE ELSE X MERMAID'S PRIDE MORNING GLORY) Prod. Mme MEIRLAEN Lida Prop. Mme GORRY Maryline

**CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

- ABSENT **29** **OH MY DOG DES OURSONS DU VENT**  
 LOF : 054755/09927 Tat : 250268732443791 née le 02/10/2018 ((CH) NEW ANGELS MATTHEW X LIPSTICK DES OURSONS DU VENT) Prod. Mme BRASME Sandrine Prop. Mme BRASME Sandrine
- 1er EXCELLENT **30** **RIVER TSANGPO DE LA TERRE DE NEAURE**  
 LOF : 056243/10126 Tat : 250269590150293 née le 03/04/2020 (LHAMO-LATSO DE LA TERRE DES OURS X LANNAPURNA DE LA TERRE DE NEAURE) Prod. Mme RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine
- Meilleur de sexe Opposé**

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

- ABSENT **31** **GODWIN DE CHILD OF BRICE**  
 LOF : 045180/08547 Tat : 250269604464049 née le 11/08/2011 (ADIBOU DU PRE AUX VANNEAUX X EOWIN DU DOMAINE DE FLAMBEAU) Prod. Mme PAPIN Isabelle Prop. Mme VERNET Marie-Christine
- 1er EXCELLENT **32** **HOURLIQUETTE DE LA TERRE DE NEAURE**  
 LOF : 047081/08789 Tat : 250269604837543 née le 22/10/2012 (FREUD-DELMOUR X FULL PASSION DE LA PLAINE ABYSSALE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine
- Meilleur Vétérán**
- ABSENT **33** **IMALAYA DE LA TERRE DE NEAURE**  
 LOF : 048814/09023 Tat : 250268500670183 née le 16/11/2013 (FREUD-DELMOUR X FULL PASSION DE LA PLAINE ABYSSALE) Prod. Mlle RUIZ Karine Prop. Mme RUIZ Karine
- ABSENT **34** **JEWEL DE LA BAIE BLANCHE**  
 LOF : 050430/09356 Tat : 250268712264371 née le 30/12/2014 (GUEULE D'AMOUR DES OURS DE PERONNE X HARMONY DE LA BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude
- ABSENT **35** **JORGYA DE LA BAIE BLANCHE**  
 LOF : 050427/09355 Tat : 250268712264417 née le 24/12/2014 (HAWACS DE LA BAIE BLANCHE X MERMAID'S PRIDE GLAMOUR FOR BAIE BLANCHE) Prod. M. Mme CRESSON-TAHON Erick et Marie-Claude Prop. Mme CRESSON-TAHON Marie-Claude

ABSENT

**36** LA FRAMBOISE DE LA TERRE DES OURS

LOF : 050929/09325 Tat : 250269606407521 née le 08/06/2015 (QUOVADIS DEGLI ANGELI NERI X GODWIN DE CHILD OF BRICE) Prod. Mme VERNET Marie-Christine Prop. Mme VERNET Marie-Christine

**LANDSEER - TYPE CONTINENTAL EUROPÉEN****CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

1er EXCELLENT

**39** ROKFOR IZ UNIKALNOY KOLLEKTSII

RKF : 6254282 Tat : 643099200026119 né le 08/07/2021 (MORYACHOK X WHITE'N BLACK EVLAMPJA) Prod. Mme ZIMINA Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

Meilleur de sexe  
Opposé

**CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

1er EXCELLENT

**40** DESTINY CARPATHIAN VALLEY

SPKP : 459 Tat : 900182002250905 née le 15/03/2022 (TOBI MIRACLE STAR X CATHERINE CARPATHIAN VALLEY) Prod. Mme CERNAJOVA Ivana Prop. Mme SAUVIGNAT Peggy

**CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

ABSENT

**41** DAKINI VOM KLONHOF

LOS : 780742 Tat : 756095310069308 née le 04/04/2021 (CARLOS VON WÜRTTEMBERG X BELINDA VOM KLONHOF) Prod. Mme HUSER Karin Prop. Mlle MONTMAIN Christine

**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme PASSIN Béatrice**

ABSENT

**42** ISATHYS DES TITANS D'OURANOS ET GAIA

LOF : 003365/00533 Tat : 250269604885536 née le 30/01/2013 (AKBAR X FIDJI GAIA DES TITANS D'OURANOS ET GAIA) Prod. Mme VITOU Eliane Prop. Mlle MONTMAIN Christine

**Liste des exposants**  
**R.E. Terre Neuve et Landseer - Ramouzens 32 samedi 30 septembre 2023**

**A**

---

AMIRAULT Véronique ()	7
ANA HERNANDEZ Rosario ()	38

**B**

---

BIRGY Dylan ()	3-4-6-16-19-21
BOLRON Marie-France ()	25
BRASME Sandrine 770, route de Brunenc 82400 GOUDOURVILLE	29

**C**

---

CRESSON-TAHON Marie-Claude Le Pillon 48, allée du Vieux Chêne 33125 LOUCHATS	13-17-22-34-35
--	----------------

**E**

---

ELBAZ Soizik ()	24
-----------------	----

**G**

---

GORRY Maryline ()	20-28
-------------------	-------

**L**

---

LE CAR Corentin ()	8
--------------------	---

**M**

---

MAGNIER Thierry ()	2
MARMOUGET Lucas 14, rue des Pyrénées 65220 VILLEMBITS	37
MOIZANT Karine ()	12
MONTARIOL Carly-Ann ()	11
MONTMAIN Christine Le Collet des Infornius 83136 FORCALQUEIRET	41-42

**P**

---

POUBLANC Hélène 39, chemin de l'Eglise 33550 LESTIAC SUR GARONNE	26
--	----

**R**

---

RUIZ Karine Maison dou Luc 65230 CIZOS	18-27-30-32-33
--	----------------

**S**

---

SAUVIGNAT Peggy 254, route de la Tour Blanche 24650 CHANCELADE	39-40
SCHIBENY Jonan 26, rue de l'Eglise 90200 LEPUIX	14
SOUTHWOOD Clive ()	1

**T**

---

TROCH Françoise ()	10
--------------------	----

**V**

---

VENAULT Marcel Lieu Dit Lavault 86600 CELLE LEVESCAULT	9
VERNET Marie-Christine 892, route des Grottes 06530 ST CEZAIRE	5-15-23-31-36